PROGRAMME DE FORMATION

LCB-FT pour les professions du chiffre et du droit (experts-comptables, avocats, notaires, commissaires de justice)

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0657	V2026-005	19 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
4 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	2 modules 6 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Identifier les missions et activités de sa profession soumises aux obligations de LCB-FT, et celles qui en sont exclues.

Classer un client et une mission selon les risques et appliquer les procédures internes du cabinet ou de l'office.

Identifier et vérifier l'identité du client et du bénéficiaire effectif, et adapter la vigilance tout au long de la relation.

Repérer les situations appelant une vigilance renforcée et documenter l'examen d'une opération atypique.

Décider d'une déclaration de soupçon en respectant le secret professionnel, le circuit propre à sa profession et l'interdiction d'en informer le client ; appliquer les mesures de gel des avoirs.

L'essentiel de la formation

Public visé

Experts-comptables, avocats, notaires, commissaires de justice et leurs collaborateurs (collaborateurs comptables, juristes, clercs, assistants), ainsi que les responsables de la conformité de ces cabinets, offices et études.

Prérequis

Exercer ou collaborer dans un cabinet d'expertise comptable, un cabinet d'avocats, un office notarial ou une étude de commissaires de justice.

Aucune connaissance préalable de la LCB-FT n'est exigée.

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet et un navigateur récent.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, en deux modules. Les cas pratiques suivent quatre structures fictives : Delmas & Associés (expertise comptable), Ferrand-Lacoste (avocats), l'office notarial de Maître Vasseur et l'étude Brunel (commissaires de justice). Chaque leçon associe une courte vidéo d'explication, sous-titrée, transcrite et disponible en version audio, ponctuée de trois questions corrigées dans la vidéo, puis des exercices corrigés en ligne (choix multiples, vrai-faux, classement, études de cas, mises en pratique) ; une fiche mémo imprimable accompagne chaque leçon. Un test de positionnement, non noté, ouvre le parcours et se refait à la fin ; chaque module se termine par un test. Les règles sont présentées avec leur fondement dans le Code monétaire et financier ; les fiches renvoient aux textes en vigueur et aux publications de Tracfin et des instances professionnelles. Personnes, entreprises et opérations sont fictives. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial et final (non notés) pour mesurer la progression ; dans chaque leçon, trois questions corrigées dans la vidéo et des exercices corrigés automatiquement (choix multiples, vrai-faux, classement, études de cas, mises en pratique) ; test de fin de module de 10 questions à la fin de chacun des deux modules, corrections affichées après validation. Seuil de réussite interne : 70 %. Pas d'examen final. Une attestation de fin de formation est remise ; aucune certification n'est délivrée ni préparée. L'attestation ne vaut pas, à elle seule, accomplissement de l'obligation de formation du personnel ni de la formation continue d'une profession réglementée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches pratiques, dossiers clients et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, tableaux fournis en format tableur accessible, navigation au clavier, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **330 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

2 modules, 6 leçons — durée totale 4 h.

01 Le cadre LCB-FT des professions du chiffre et du droit

1. Blanchiment : quelles missions sont concernées ?
2. Tracfin, autorités de contrôle et sanctions
3. Classer les risques et organiser le cabinet

02 Connaître le client, déclarer et geler

1. Identifier le client et le bénéficiaire effectif
2. Vigilance constante et vigilance renforcée
3. Déclarer un soupçon et geler les avoirs